

Dépôt : 10.07.2018

M. Gilles Baum
PL 7113

2

MOTION

La Chambre des Députés,

considérant

que le projet de loi n°7113 relatif au Revenu d'inclusion sociale (REVIS) vise à redynamiser le dispositif du Revenu minimum garanti (RMG),

que le REVIS tient compte de certaines difficultés d'application nécessitant davantage de précisions, respectivement une simplification de la structuration des prestations,

que le REVIS entend lutter contre l'exclusion sociale en assurant des moyens suffisants d'existence et des mesures d'activation professionnelle et sociale,

que le REVIS vise à soutenir de manière ciblée les groupes socio-économiques les plus vulnérables, notamment les familles avec enfants et les familles monoparentales qui connaissent un risque de pauvreté grandissant,

que le REVIS améliore la cohérence entre les politiques d'activation sociale et d'insertion au marché de travail,

que le REVIS vise la pleine participation des bénéficiaires à tous les aspects de la vie en société,

que l'accompagnement des bénéficiaires du REVIS dans le respect de leurs compétences et de leur situation personnelle nécessite des mesures d'activation ciblées et adaptées aux besoins des bénéficiaires,

que la réussite des mesures d'activation reposera sur la qualité de l'encadrement des bénéficiaires,

que les objectifs du REVIS ne peuvent être atteints que si le dispositif est régulièrement adapté aux réalités économiques et sociales,

invite le Gouvernement

à dresser une évaluation du nouveau dispositif REVIS après une période de trois années,

à présenter, le cas échéant, des propositions d'adaptation.

Claude LANBERTY



Gilles BAUM
Baum

TANA BITTERDING



Sauvignon
